

Intitulé de l'UE	Complément de formation en ce compris la valorisation de l'engagement étudiant (Partie III)
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Nathalie HERGIBOT	24	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Compléments de formation - Partie 3	24h	Myriam DE SAINT HUBERT Nathalie HERGIBOT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Compléments de formation - Partie 3 : 20h d'AIP, 4h de remédiation obligatoire

Langue d'enseignement
Compléments de formation - Partie 3 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique • Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles • Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne

Acquis d'apprentissage spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • De s'approprier un ensemble de techniques et d'outils relatifs à un axe déterminé • Faire le point sur la plus-value professionnelle liée à l'utilisation des techniques et des outils acquis • Renforcer son projet professionnel

Contenu de l'AA Compléments de formation - Partie 3

L'étudiant choisit parmi le panel d'activités proposées. Celles-ci sont animées par des formateurs-experts dans les différents domaines(musique, théâtre, langue des signes, danse, communication non violente, etc....)

Chaque activité est abordée dans une approche d'éducation bienveillante, positive.

Méthodes d'enseignement

Compléments de formation - Partie 3 : approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures

Supports

Compléments de formation - Partie 3 : Selon les activités, un support écrit sera proposé.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Compléments de formation - Partie 3 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Compléments de formation - Partie 3 :

"L'étudiant est tenu de suivre effectivement et assidûment les activités complémentaires. Il lui appartient d'avertir de son absence dès le premier jour auprès des enseignants responsables (titulaires?) des activités complémentaires. Les pièces justificatives pour être reconnues valables doivent parvenir à l'établissement dans les cinq jours ouvrables qui suivent le début de l'absence, le cachet de la poste ou la réception par le secrétariat des étudiants et/ou les enseignants responsables faisant foi. Passé ce délai, l'absence n'est pas justifiée.

Dans le cas d'une absence non justifiée partielle ou totale, l'étudiant devra présenter pour la 2e session un stage équivalent dans un cadre reconnu par la HEH et qui aura été préalablement accepté sous forme de contrat par le professeur responsable de l'U.E. Ce stage ne pourra être un stage rénuméré! A cet effet, l'étudiant prendra contact avec l'enseignant responsable au plus tard lors de la remise des bulletins de la 1e session.

Le règlement précise, en outre, que l'étudiant doit prendre régulièrement connaissance des indications portées aux tableaux d'affichage, aux valves électroniques ainsi que sur leur adresse e-mail HEH (article 6).

Année académique : **2019 - 2020**